



Bois d'Arcy-Mùcheln, 25 ans d'histoire

Du 21 au 23 octobre, la Ville et le Comité de Jumelage de Bois d'Arcy ont le plaisir de recevoir ses invités de la ville de Mùcheln (Allemagne). L'occasion de célébrer ensemble le 25ème anniversaire de ce jumelage, né d'une première collaboration entre le collège Mozart de Bois d'Arcy et le Geiseltalgymnasium de Mùcheln en 1992.

Le serment de jumelage fut signé à la mairie de Bois d'Arcy par les maires français et allemand en mars 1997. A cette occasion, un tilleul fut planté au collège Mozart.

Depuis, grâce au travail du Comité de Jumelage, créé en 1998, et en étroite collaboration avec la municipalité, Arcisiens, Mùchelnois et représentants d'associations se sont rencontrés à de nombreuses reprises. Comme en 2010, quand plus de 70 Arcisiens ont découvert le marché de Noël de Leipzig grâce à ces échanges soutenus.

Pour célébrer le jubilé de ce jumelage, qui marque aussi le retour des Mùchelnois en terre arcisienne après deux années de pandémie, une cérémonie officielle est organisée le samedi 22 octobre au Domaine de la Tremblaye (voir Agenda). A cette occasion, sera dévoilée une nouvelle plaque, à l'intérieur du Domaine, côté rue du Parc, en présence de Jean-Philippe Luce, Maire de Bois d'Arcy, de Maryline Rolland, conseillère municipale déléguée au jumelage, et de Andreas Marggraf, Maire de Mùcheln.



Par ailleurs, le comité de jumelage propose aux Arcisiens qui le souhaitent d'accueillir des Muchelnois chez eux durant leur visite à Bois d'Arcy.

Renseignements auprès du CIBA :
cjba@free.fr ou 06 74 41 23 60.



Inauguration du square Mùcheln Samedi 22 octobre

🕒 À 16h

Rendez-vous au Domaine de la Tremblaye, côté rue du Parc.

Fête de la Bière Samedi 22 octobre

🕒 À partir de 19h30

Venez à la rencontre de nos amis allemands de Mùcheln lors de cette soirée où choucroute et danse seront au rendez-vous. Au COSEC.

Tarif : 36€ par adulte, 15€ par enfant

Renseignements auprès du service Événementiel au 01 30 07 18 56.

Inscriptions avant le 12 octobre :
<https://billetterie.boisdarcy.fr> ou en permanences au Théâtre de La Grange du lundi au mercredi de 14h à 18h